

Le 14 décembre 2020

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 14 décembre 2020, à 19 h à l'hôtel de ville, à huis clos.

1. Mot de bienvenue

Le maire suppléant souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Jean-Claude Guévin et Mario Laplante formant quorum et sous la présidence de monsieur Réjean Labarre, maire suppléant.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire suppléant, Réjean Labarre, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2020-12-212**

Il est proposé par le conseiller Jean Allard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

**4. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2021
2020-12-213**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

REVENUS	
Taxes	2 906 790 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	96 441 \$
Autres recettes de sources locales	554 050 \$
Transferts	744 938 \$
TOTAL :	4 302 219 \$

CHARGES

Administration générale	584 554 \$
Sécurité publique	425 573 \$
Transport - Réseau routier	707 663 \$
Hygiène du milieu	480 627 \$
Santé et bien-être	5 000 \$
Aménagement et urbanisme	116 553 \$
Loisirs et cultures	775 127 \$
Frais de financement	160 605 \$
Remboursement en capital	809 112 \$
Autres investissements	237 405 \$
TOTAL :	4 302 219 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Laplante, et unanimement résolu :

- D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021, telles que présentées ci-haut.

Adoptée

5. Période de questions

La séance étant à huis clos, la période de questions allouée aux citoyens n'a pas lieu.

**6. Levée de l'assemblée
2020-12-214**

Il est proposé par la conseillère Sylvie René et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 04.

Adoptée

Réjean Labarre, maire suppléant

Galina Papantcheva, directrice générale